

Groupe politiques publiques **Conclusions de la réunion du 16 mai 2024**

Etaient présents :

Christophe Jaillet - CGT
Hervé Haggai - CGT
Laurent Van Kote - CFDT
Florian Auvinet – Grand Bureau
Ludivine Ducrot -SMA
Gautier Marchado -SYNAVI
Pauline Huillery – SYNDEAC
Emilie Tournaire - SYNDEAC
Laurent Mazurier - SMSP
François-Xavier Laborde - FEAR
Aurélie Montagnon - FAMDT
Anne-Hélène Maussier – Groupe des 20
Claire Hébert LFM
Yves Dumoulin - FNCC
Mila Konjikovic – Région
Floriane Mercier – DRAC

Marjorie Glas – coordination

Marjorie Glas (coord.) présente le compte-rendu de la réunion du mois du 30 avril. Les organisations présentes ont identifié les principales charges pesant sur les structures du spectacle vivant. L'objet de la présente réunion est de compléter ces constats.

Camille Chabanon (Profedim / FEVIS) considère que la liste est pertinente. Elle insiste sur certaines spécificités sur le secteur des musiques de création et de patrimoine, notamment une attention portée aux grands effectifs dans un contexte de diminution des effectifs présents sur scène. Le coût des VHR est également un point particulier pour ces grands effectifs. Il existe également de nombreux lieux de diffusion implantés sur des sites patrimoniaux : les coûts d'inflation y sont particulièrement importants et la complexité de ces lieux pose également problème au niveau de la transition écologique. Le système de chauffage désuet mais le coût des travaux est énorme.

Claire Hébert (les forces musicales) rejoint tout ce qui a été dit. Elle insiste sur la difficulté des équipements en régie directe avec budgets annexes : la hausse du point de la fonction publique pèse sur les charges. En outre, l'inflation des matières pour les décors est très conséquente. L'économie

circulaire est travaillée mais ne compense pas l'explosion des coûts. Les structures sont en cours de renégociation des marchés de nettoyage, de surveillance : elles subissent un effet ciseau.

Elle insiste sur le contexte de crise : les gros prestataires ont reçu des consignes de ne plus répondre *a minima* : par conséquent, les prix qui sortent sont élevés et les marges compliquées.

Les formats s'en retrouvent de plus en plus contractés et la force de frappe des artistes invités en pâtit. En réponse, les structures ont renforcé les logiques de co-production et de tournées. Claire Hébert appelle cependant à un point de vigilance sur le maintien des métiers, des savoir-faires, des ateliers. Certains opéras ont fermé des ateliers ces dernières années.

Autre point de vigilance, le risque de contracter tous les investissements. Or, cela n'est pas une bonne décision quand un équipement vieillit. Il y a un risque de mise à l'arrêt. Ces décisions sont prises en raison d'un risque de rupture de la trésorerie. Certains adhérents ont des déficits à plus d'un million d'euros.

Concernant l'opportunité de mener une étude, elle s'interroge sur l'articulation entre le régional et le national. Cela est lié au fait que LFM a peu d'adhérents. L'échelle régionale est moins pertinente.

Enfin, elle souhaite porter une alerte sur ce qui se préparerait pour 2025 : les rumeurs font état d'un collectif budgétaire après les élections européennes.

Célie Rodriguez (Le Maillon) explique que le constat est partagé. Il y a une inquiétude forte dans les collectivités territoriales, puisque la majorité des adhérents du Maillon sont en régie directe. Les chiffres 2024 ont été votés. On annonce des baisses de 5 voire 10% sur 2025. La baisse en termes de RH est déjà là et se conforme avec le non remplacement de postes. Cela altère par ricochet les projets artistiques. L'augmentation des charges est claire avec un coût de l'énergie qui impacte les collectivités : on demande d'imaginer des astuces pour limiter la consommation, comme fermer le théâtre en hiver, etc. Mais il faut insister sur la mauvaise gestion patrimoniale des lieux. Les structures qu'elle représente ne sont pas sûres d'arriver à honorer les contrats sur le fin de saison 24-25. Des efforts sont faits en faveur de la coopération, de la mutualisation, de la tournée. Mais le nombre de représentation est en baisse, aux alentours de -20% ou -30%.

Camille Chabaon (Profedim / FEVIS) se dit partagée quant à l'intérêt d'une enquête. Des chiffres nationaux seront difficiles à consolider. Le régional pourrait être intéressant. Elle se dit donc favorable à une étude. Elle revient enfin aux conséquences de l'inflation, qui impacte les coûts et les nouvelles grilles de rémunération sur l'export.

Laurent Van Kote (CFDT) fait état de difficultés à consolider les chiffres au niveau national. Mais le problème qui est posé vient de l'Etat. Quel que soit le type d'enquête, la CFDT demande à ce qu'il y ait des rubriques sur emploi.

Christophe Jaillet (SFA CGT) considère que les chiffres sont inquiétants. 2025 va être une *annus horribilis*. C'est bien d'observer mais on a besoin d'agir ! Il faut sortir de la léthargie. La CGT spectacle seule ne peut pas y arriver. Il faut montrer notre détermination. La contraction actuelle va avoir des conséquences sur l'emploi, notamment sur l'emploi précaire. Il faut trouver des solutions pour agir. C'est ce que font les étudiants d'art.

Ludivine Ducrot (SMA) pense qu'une enquête flash serait intéressante. Elle doit être flash, avec des informations rapides sur la catastrophe en cours pour avoir les moyens d'agir. Elle insiste sur le niveau d'alerte : des dossiers nombreux ont été reçus en commission CNM. S'agissant de l'enquête, il faut s'interroger sur quelles données doivent être collectées. L'emploi est fondamental. Il faut aussi interroger la question du développement durable : il y a un risque d'abandon de ces politiques pour des raisons budgétaires. La question de l'accessibilité va aussi être impactée. Il faut identifier ce qu'on abandonne.

Camille Chabanon (Profedim / FEVIS) demande s'il serait possible de lancer l'enquête de manière concomitante dans d'autres COREPS.

Claire Hébert (Les forces musicales) trouve qu'il faudrait aussi évaluer les publics qu'on ne touche plus faute de moyens. L'angle des levers de rideaux est important mais il faut aussi mentionner les actions culturelles, scolaires, etc. Il y a une dégradation de l'offre.

Emilie Tournaire (SYNDEAC) demande par rapport à l'emploi ce que ça raconte. Plein de gens ont pu renouveler leur statut mais c'est maintenant que les choses se dégradent.

Christophe Jaillet (SFA CGT) considère qu'il y a des actions à faire. Des contremarques données en même temps que les billets pour indiquer l'importance des financements publics. Laisser filer les déficits sciemment. Etc.

Florian Auvinet (Grand Bureau) propose que l'enquête distingue deux temporalités : le réalisé et les projections. Le réalisé sur des données 2023. Le prévisionnel sur 2024-25 avec trois-quatre indicateurs à chaque fois.

Hervé Haggai (SFA CGT) insiste sur l'incidence des restrictions budgétaires déjà très présentes. Le propos du spectacle vivant se rétrécit sur scène car les collectifs sont de moins en moins présents sur le plateau. Cela renforce l'idée du chacun pour soi. On réduit les programmations à quelques têtes d'affiche.

Christophe Jaillet (SFA CGT) observe en effet que les petites formes se développent. Même la Criée à Marseille programme des concerts lectures.

Stéphane Frioux (France Urbaine) alerte sur la réévaluation d'un certain nombre de financements de certains partenaires publics. Les grandes formes avec de nombreux acteurs ne sont plus possibles dans le contexte actuel. La DRAC est attentive à la question du disponible artistique. Mais il n'y a pas de solution miracle. On observe le désengagement de nombreuses collectivités. Notamment sur les subventions à la création pour les petites compagnies

Nelly Vial (regroupement des cie de danse en AURA) assure que les compagnies en bout de chaîne font face à la baisse des moyens pour produire. Mais difficultés des grands plateaux sont encore plus importantes sur la diffusion. Cela pose la question de la diversité des esthétiques. Cela s'ajoute au plan MPMD. Ce sont toujours les mêmes compagnies qui sont soutenues. Certaines compagnies ne vont pas tourner de l'année. On observe une normalisation des critères de subventionnement qui sont toujours les mêmes (réseau national, nombre de co-producteurs, nombre de dates de diffusion). Le ministère demande un minimum de coproduction à 5000 € : cela réduit les possibilités d'être aidé !

Laurent Van Kote (CFDT) demande s'il y aurait besoin d'un réajustement des missions à l'ensemble des structures. Si les critères ne sont plus remplissables, il faut revoir les choses... Le secteur a besoin d'une vision de ce qui va se passer !

Floriane Mercier (DRAC) n'a pas de réponse à apporter. Le sujet des critères est fondamental. C'est d'ailleurs l'objet de l'expérimentation. Il y a une attention de la DRAC là-dessus.

Emilie Tournaire (SYNDEAC) explique que la question de la diversité est posée au SYNDEAC. Le CCN de Rillieux a réduit le nombre de danseurs permanents de 8 à 2.

Marjorie enverra un brouillon de l'enquête flash aux membres du groupe pour validation d'ici la fin du mois de mai. L'enquête sera lancée courant juin.